

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

COMPTE-RENDU

En distanciel le 15/01/2021

PRÉSENTS (12)

Bernard NOHES
Chrystelle POYET
Philippe RIBEYRE
Cécile COURQUEUX
Christian DELPIEU
Gwénaëlle BRETON
Fabrice BERTIN
Catherine GARINIE
Edith GUENNEC
Charlotte VEDEL
Alain CHAUSSY
Julien MESSON

EXCUSÉS (1)

Laurie JULIEN

ABSENTS (2)

Bastien POYET
Gérard GUENNEC

Début de la réunion 20h00

Objectif de la réunion :

Décider de la suite à donner à l'organisation des compétitions qualificatives aux championnats de France suite à la réunion des directeurs de ligue du 9 janvier 2020.

Contenu :

Il est évoqué lors de cette réunion de la responsabilité des uns et des autres dans le cadre des compétitions dans le contexte sanitaire actuel, entre les clubs, la ligue et la fédération.

Le club de St Etienne s'est proposé pour organiser une compétition qualificative France le samedi 23 janvier 2020. La LAURAF s'interroge sur la faisabilité de cette compétition qui se déroulerait dans l'enceinte du club tandis que le sport en milieu fermé est interdit (allocution de Jean CASTEX du 14 janvier 2021) et que les salles de sport sont fermées au moins jusqu'en février 2021. Une information sur les responsabilités juridiques de chaque parti a été demandé à la commission Juridique fédérale.

Un courriel d'information sera adressé aux clubs organisateurs sur la position et le rappel des directives du Président M. HATO avec explication des risques juridiques encourus et un rappel sera fait aussi aux arbitres si ceux-ci doivent officier dans ces compétitions.

Concernant le Villenave et Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, il est proposé que si une compétition spécifique Villenave ne peut être organisée, la performance obtenue lors d'une compétition individuelle pourra servir de base qualificative. Dans ce cas, il n'est pas obligatoire que les trois athlètes soient présents le même jour. La réception des résultats est fixée au 03 mai 2021 et la publication des résultats n'interviendra qu'après. Cela pourrait vouloir dire que les athlètes qualifiés d'office aux championnats de France 2021 doivent faire une compétition de qualification pour le Villenave cette année (Question en attente de précision fédérale).

Culturisme :

Un prévisionnel d'activités pour le calendrier a été demandé à Julien (fonction de l'incertitude actuelle).

CROS :

- a) Alain devrait transmettre les « newsletters » de cet organisme à Gwénaëlle pour les publier sur le site LAURAF de manière à ce que tout le monde accède aux informations si besoin.
- b) Le Cros ayant fait un appel à candidature pour son nouveau bureau, la question est posée, aucun des membres présents n'est intéressé donc la LAURAF ne présentera personne.

Charlotte propose d'organiser, conjointement avec Nicolas Peyraud et dans le cadre de leur DE, un stage regroupant plusieurs de nos disciplines. En juin ou juillet, sur une ou deux journées. Une approche du contenu et de son déroulement ainsi qu'un prévisionnel budgétisé devra être proposé par Charlotte et les membres de la CTR.

Fin de la réunion à 20h45